

ASTUCES



- ✓ Videz le contenu des emballages
- ✓ Jetez les emballages, sans sac poubelle
- ✓ Apportez tous les cartons en déchèterie
- ✓ Ne rincez pas les emballages avant de les jeter

UN DOUTE,
CONTACTEZ VOTRE
COLLECTIVITÉ

04 75 41 99 19

+ D'EMBALLAGES RECYCLÉS,
C'EST + DE RESSOURCES
NATURELLES PRÉSERVÉES !

ET MAINTENANT QUE TOUS LES
EMBALLAGES SE TRIENT, PLUS
DE CRAINTE DE SE TROMPER !



POURQUOI TRIER SES DÉCHETS ?

TRIER
COÛTE
2 X
MOINS
CHER

1 SEUL
emballage en
plastique **SUR 4**
est jeté dans
la poubelle de
TRI

670
CANETTES
RECYCLÉES
permettent de
fabriquer
UN VÉLO

Pour toutes questions liées à l'évolution
des consignes de tri et à vos équipements
de collecte, vous pouvez :

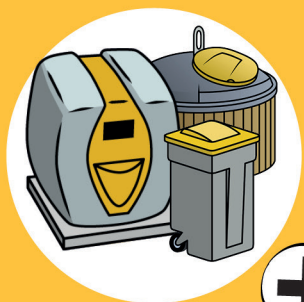
- Consulter le site de la Communauté de communes Rhône Crussol www.rhonecrussol.fr à la rubrique « Déchets »
- Faire une demande par mail à l'adresse : dechets@rhone-crussol.fr
- Contacter les équipes du service « Gestion Durable des Déchets » au 04 75 41 99 19
- Télécharger sur votre téléphone ou votre tablette, l'application de notre éco-organisme CITEO, « Guide du TRI »

**TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT !**



**BIENVENUE
AUX P'TITS
NOUVEAUX !**





EMBALLAGES
METALLIQUES

BRIQUES
ALIMENTAIRES

BOUTEILLES
ET FLACONS
EN PLASTIQUE



1 SEUL ET UNIQUE CONTENEUR JAUNE
POUR LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS



JOURNAUX
MAGAZINES
PROSPECTUS



COURRIERS
LETTRES ET
AUTRES PAPIERS



EMBALLAGES
CARTONNETTES



LES NOUVEAUX

SACS, SACHETS, FILMS ET BLISTERS



POTS, BOÎTES, BARQUETTES ET TUBES



SACHETS ET FEUILLE D'ALUMINIUM



BOUCHONS, COUVERCLES ET CAPSULES

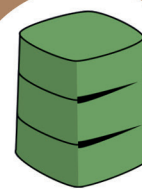


BOUTEILLES

POTS ET BOCAUX

FLACONS

COMPOST



QUAND TOUT EST TRIÉ
JE SUIS TOUTE PETITE !



DÉCHÈTERIE

